

Communication municipale no 549/2011

Réponse au vœu de M. le Conseiller Jean-François Borgeaud, concernant le sentier de la Duboule

Au Conseil communal de Lutry,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Lors de la séance du Conseil communal du 2 novembre 2009, M. Jean-François Borgeaud a déposé le vœu suivant :

Remplacer par un escalier, au moins dans la partie inférieure, le sentier de la Duboule qui est situé à côté de la gare de la Conversion, qui est très raide et glissant par temps pluvieux.

Le sentier de la Duboule, d'une longueur de 120 m et d'une largeur de 1.50 m, relie l'ancienne route de la Conversion au chemin des Marionnettes. Il est revêtu d'un enrobé bitumineux et il est équipé d'une main courante sur toute sa longueur, dès la sortie du passage intérieur sous les voies CFF. Sa pente moyenne est de 22% environ, avec un tronçon, dans sa partie inférieure au droit du passage inférieur CFF, avoisinant les 30%.

Afin de laisser la possibilité aux usagers d'emprunter cet itinéraire avec un caddy à roulettes ou une poussette, nous pourrions envisager la réalisation d'une rampe avec marches d'escalier sur une demi-largeur du sentier. Cet ouvrage est évalué à Fr. 10'100.- pour une longueur de 10 m.

Toutefois, pour qu'un escalier ne constitue pas un obstacle qui pourrait générer des accidents, sa construction doit respecter certaines règles techniques qui sont indiquées dans les normes VSS éditées par l'Union Suisse des Professionnels de la route. L'une de ces règles prévoit une largeur minimum de 2 m.

Dans le cas présent, la largeur maximale est de 70 cm et la pente est telle qu'un escalier serait inconfortable. En outre, les deux roues légers peuvent également emprunter cet itinéraire. Dès lors, un escalier à cet endroit conduira, à n'en pas douter, à des situations potentiellement dangereuses, raison pour laquelle cet aménagement nous paraît difficilement concevable.

Les personnes peu sûres, désireuses de se rendre à la gare CFF de la Conversion, ont la possibilité d'emprunter l'itinéraire parfaitement sécurisé qui longe le chemin des Marionnettes et la route de la Conversion.

